

TECHNIQUES DE FORESTERIE DURABLE

DES FORÊTS D'INTÉRÊT

Un des principes de base de la foresterie durable est de produire de la matière ligneuse en respectant l'ensemble des ressources naturelles de la forêt :

- **Le maintien de la canopée et du couvert forestier**

Le maintien du couvert forestier favorise la régénération des espèces de fins de succession comme l'érable à sucre, la pruche du Canada et le hêtre à grandes feuilles. Il assure aussi le maintien des espèces sensibles comme l'ail des bois.

- **La protection des troncs et des racines**

Les dommages aux troncs et aux racines ralentissent la croissance et peuvent provoquer la mort des arbres. L'augmentation du diamètre et de la qualité des arbres sur pied augmente la valeur des produits forestiers et permet le maintien d'arbres utilisés par la faune.

- **La conservation du sol et de l'eau**

La protection du parterre forestier assure une bonne croissance des essences végétales. De plus, en protégeant les bandes riveraines, on maintient la qualité de l'eau, une ressource importante à conserver.

- **La préservation de la biodiversité**

La forêt est un système complexe de relations entre les êtres vivants (ex. invertébrés, plantes, champignons, mammifères, amphibiens, etc.) et les éléments qui composent leur habitat. Le maintien d'une variété d'habitats, comme les milieux humides et les divers stades de succession, permet de préserver la biodiversité et la stabilité des écosystèmes.

MESURES À PRIVILÉGIER

- Procéder à la **localisation de la propriété** par l'établissement de lignes d'accès ou par l'arpentage;
- Obtenir un **plan d'aménagement** de sa propriété;
- Pratiquer la **coupe de jardinage**;
- Effectuer les travaux, le débardage et le débusquage **durant la période hivernale**;
- **Limiter** l'utilisation de la **machinerie forestière lourde** et demeurer dans les sentiers planifiés;
- Pratiquer l'**abattage directionnel** et récupérer les tiges éloignées à l'aide de câbles ou manuellement;
- Utiliser des **ponts et des ponceaux** pour traverser les cours d'eau et éviter les traverses là où les rives sont abruptes;
- **Protéger les habitats fauniques** comme les bandes riveraines, les marais, les arbres à caractère faunique (cavités, nids de rapaces), etc.

UNE POLICE D'ASSURANCE!

La diversité de la forêt permet une meilleure résistance aux insectes, maladies et aux événements climatiques.

LA FORESTERIE DURABLE, VOTRE REVENU GARANTI!

Avec des pratiques forestières qui assurent l'exploitation à long terme de votre lot, vous êtes assurés d'avoir une forêt qui se développera de façon naturelle et avec des possibilités d'exploitation et de rentabilité pour des années à venir.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Fédération des producteurs de bois du Québec. Guide des saines pratiques d'intervention en forêt privée.

Ministère des Ressources naturelles du Québec. www.mrn.gouv.qc.ca

Fondation de la faune du Québec et FAPAQ, 2000. Aménagement des boisés et terres privés pour la faune. Guides techniques 1 à 13, Fondation de la faune du Québec, 92 pages. www.fondationdelafaune.qc.ca

Guides techniques no 15. Traverses de cours d'eau

Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. www.mddep.gouv.qc.ca